

LA SURVEILLANCE DE LA GROSSESSE ET LES COMPETENCES MEDICALES DE LA SAGE FEMME

Formation Continue Conventiionnelle des sages femmes libérales

Contexte et finalité de la formation

La Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et le code de déontologie du 17 octobre 2006 modifient les compétences des sages-Femmes notamment en ce qui concerne la surveillance de la grossesse.

Des recommandations professionnelles sont définies par La Haute Autorité de Santé en avril 2005, sur le thème « Comment mieux informer les femmes enceintes », en juillet 2007, sur le thème « Suivi et orientation des femmes enceintes en fonction des situations à risque identifiées ».

Les sages-femmes libérales sont dans leur activité de plus en plus sollicitées pour pratiquer à leur cabinet l'information et la surveillance de la grossesse.

Cette réalité met à jour la nécessité d'un renforcement des connaissances professionnelles et l'acquisition de nouvelles compétences non réalisées jusqu'à ce jour en formation initiale.

Objectifs pédagogiques

Renforcer les connaissances médicales et acquérir de nouvelles compétences relatives à la surveillance de la grossesse, ce qui suppose :

- Respecter le calendrier réglementaire du suivi de la grossesse,
- Réaliser une surveillance optimale de la grossesse sur la base des recommandations des pratiques professionnelles
- Prévenir et dépister les pathologies éventuelles.
- Traiter conformément aux droits de prescriptions des sages-femmes (arrêté du 12 octobre 2005)
- Informer et orienter les patientes selon l'organisation des soins en vigueur et les recommandations professionnelles.

Pour favoriser l'acquisition de ces nouvelles compétences :

- Organiser et réaliser la consultation de déclaration de la grossesse.
- Pratiquer et interpréter le frottis cervico-vaginal.
- Acquérir la technique de la palpation de la thyroïde et de l'auscultation cardio-pulmonaire.
- Discuter les prescriptions médicamenteuses en fonction des nouveaux droits de prescription.

Modalités pratiques :

Dates, Lieu : 2 journées de formation
SUFCEP-Université de Bretagne Occidentale -Brest – 20 avenue Le Gorgeu – Bâtiment C
Une restauration est prévue en groupe pour les déjeuners

Public : **Groupe de 8 à 20 personnes**

- Sages femmes libérales en priorité
Agrément Sages Femmes Formation dans le cadre de la Formation Continue Conventiionnelle des SF libérales
- Sages femmes salariées selon les places disponibles

Modalités d'évaluation :

La formation est évaluée selon le cahier des charges SFF par questionnaire individuel

- évaluation immédiate anonyme et écrite
- évaluation à distance (entre 3 à 6 mois après la formation)

Conditions d'inscription :

Justifier pour les SF libérales d'un numéro d'identification ou d'un justificatif de statut de SF remplaçante

Intervenants :

Ecole de SF CHU-UBO Brest, Madame KERDAVID, sage-femme enseignante,
Service Endocrinologie-diabète CHU Brest chef de service, Madame le Professeur KERLAN
Laboratoire de cytologie CHU Brest, Madame le Docteur CHARLES-PETILLON, praticien hospitalier
Service de cardiologie CHU Brest, Monsieur le Professeur MANSOURATI
Service de gynécologie-obstétrique CHU Brest, Madame le Docteur POSTEC, praticien hospitalier
Madame CENCIER, sage-femme libérale